

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1494/PCG modifiant à nouveau l'arrêté n° 70-1320/PCG du 4 novembre 1970 interdisant la circulation de certains produits frais provenant de l'étranger.

n° 71-1494/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 novembre 1971

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1971

Date du numéro
25 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

La liste des territoires déclarés infectés par le choléra, jointé en annexe à:l'arrêté n°. 71-1387/PCG du: 12 octobre 1971, est abrogée et remplacée par. la liste annexée au présent arrêté.